



REGLEMENT INTERIEUR DIMANCHE 3 MAI 2020 AUTIS'CIMES TRAIL

Publié le 7 février par Association "Cœur Lavande".

Règlement de l'épreuve Autis'Cimes Trail 2020

Art. 1 : Les organisateurs – L'association Département "Cœur Lavande", en partenariat avec la Mairie de Digne-les-Bains et les jeunes en étude en génie biologique à l'IUT de Digne-les-Bains organisent le dimanche 03 mai 2020, la 2eme édition de l'Autis'Cimes Trail, ouvert à tous et à tout âge, hommes et femmes, licenciés ou non.

Art. 2 : Admission – Au regard de l'article L231-2-1 du Code du Sport, toute participation aux parcours de 12km et de 22km de l'Autis'Cimes Trail nécessite obligatoirement de répondre à l'un des critères suivants:

- être titulaire d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un pass' Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date du trail.
- être titulaire d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date du trail
- être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date du trail, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. Les déclarations sur l'honneur ne peuvent pas être acceptées par l'organisation à la place des certificats médicaux.

- une photocopie de la pièce d'identité RECTO VERSO de bonne qualité et certifié conforme, ainsi que d'une attestation de responsabilité civile fourni par votre assureur.

Art. 3 : Parcours-

Trois parcours sont proposés aux concurrents.

Parcours 22 km.

C'est le parcours le plus long d'une distance totale de 22,4km. Avec 1410m d'ascension positif, le tracé est très exigeant et comporte des parties techniques signalées par les organisateurs où chaque coureur devra faire preuve de prudence et se conformer aux consignes de sécurité dictées par l'organisation lors du briefing obligatoire, 10 minutes avant le départ. Point



Association Départementale "Cœur Lavande" AUTIS CIMES TRAIL

La Pitchounette 7 rue de Provence 04000 DIGNE LES BAINS Tel : 04 92 36 15 11

Notre e-m@il: association@coeurlavande.fr / Site Internet : www.coeurlavande.fr

Enregistrement en préfecture : W043001001/ SIRET 493 901 235 000 17 9499Z

Convention chèques Vacances ANCV 367 197 E 001 P 001



WhatsApp



culminant du trail au sommet de l'Andrant avec une vue époustouflante.

Il est rappelé aux coureurs que le code de la route devra être appliqué de façon inconditionnelle sur les portions de voie publique (ouverte à la circulation).

L'accompagnement par un animal ou une personne en VTT est interdit sur les parcours.

Ce parcours n'est pas ouvert aux personnes nées après 2002 (minimum catégorie junior).

Parcours 12 km

La trace de ce parcours est commune à l'autre parcours sur plus de 70%. Avec 690m de dénivelé positif, le tracé reste abordable mais technique, le coureur devra faire preuve de prudence et se conformer aux consignes de sécurité dictées par l'organisation lors du briefing obligatoire, 10 minutes avant le départ.

Point culminant du côté du sommet de La Bigue avec un passage au sommet de l'Andrant avec une vue époustouflante, le petit village de Courbons sera également traversé.

Il est rappelé aux coureurs que le code de la route devra être appliqué de façon inconditionnelle sur les portions de voie publique (ouverte à la circulation).

L'accompagnement par un animal ou une personne en VTT est interdit sur les parcours.

Ce parcours n'est pas ouvert aux personnes nées après 2004 (minimum catégorie cadet).

Parcours 5 km non chronométré :

Ce parcours est ouvert aux personnes porteuses de handicap, aux familles et enfants sous la responsabilité exclusive des parents.

C'est un parcours plus simplifié, ludique et il n'est pas chronométré, il pourra se faire en marchant, courant ou en joëlette.

Les personnes participant à ce parcours devront respecter le code la route.

Art. 4 : Distances maximales

Compte tenu de la typologie des parcours de 12km et 22km (technicité, dénivelé) tous les participants seront au moins de la catégorie cadets FFA.

La participation à une des distances proposées est réglementée comme suit:

Masters, séniors, espoirs et plus 22km, 12 km

Cadets 15-17ans 12km

Info: Il est considéré que 100m de montée correspondent à 1 km de course en plus (cf règlement FFA)

Art. 5 : Sécurité

Un numéro de téléphone de permanence est mis à disposition des coureurs pour signaler tous problèmes durant le trail.

Le tracé est balisé à l'aide de peinture et de rubalises.

La sécurité est assurée par des signaleurs tout au long du parcours.

Des postes de sécurité, pointage et ravitaillement sont installés sur le parcours et au niveau de l'aire d'arrivée.

La course sera fermée par un membre de l'organisation de l'Autis'Cimes Trail.

Tout abandon doit être signalé aux organisateurs par le coureur souhaitant abandonner.

Tout participant souhaitant abandonner et sortant du parcours établi sans en avoir prévenu les

Association Départementale "Cœur Lavande" AUTIS CIMES TRAIL

La Pitchounette 7 rue de Provence 04000 DIGNE LES BAINS Tel : 04 92 36 15 11

Notre e-m@il: association@coeurlavande.fr / Site Internet : www.coeurlavande.fr

Enregistrement en préfecture : W043001001/ SIRET 493 901 235 000 17 9499Z

Convention chèques Vacances ANCV 367 197 E 001 P 001



WhatsApp



organisateur se met immédiatement hors course et ne pourra tenir les organisateurs pour responsable en cas d'accident ou de litige. Tout participant se doit de signaler un coureur en difficulté aux organisateurs les plus proches et de lui porter secours si nécessaire. Deux barrières horaires seront mise en place au niveau du village de Courbons et du dernier ravitaillement, tout concurrent dépassant l'heure de passage est automatiquement mis en hors course, et reconduit sur le lieu de départ, au Palais des Congrès.

barrière horaire de Courbons n°1: 11h00

barrière horaire du ravitaillement n°2: 13h00

Les barrières horaires ne concernent que les concurrents du 22km.

Art. 6 : Inscriptions et tarification

Les inscriptions sont possibles en ligne sur le site www.coeurlavande.fr où vous serez redirigé vers le site de notre chronométreur officiel.

Si le nombre de réservation sur internet n'a pas atteint les 350 coureurs attendus, il sera possible de réserver un dossard le matin même de la course au palais des congrès entre 7h et 8h30 du matin. Une majoration de 2€ sur le tarif initial sera appliquée.

- Les inscriptions « en ligne » s'effectuent via la plate forme de paiement www.coeurlavande.fr

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Participation limitée à 350 concurrents.

Les tarifs

- Parcours 22km inscriptions « en ligne » : 25€
- Parcours 12km inscriptions « en ligne » : 15€
- Parcours 5km inscriptions « en ligne » : 7€

Art. 7 : Matériel

Les concurrents devront s'équiper en fonction des conditions météorologiques. Trois postes de ravitaillement seront installés sur les parcours (le premier vers le km n°5, le second et le troisième accessible uniquement par le parcours du 22km respectivement vers les km n°7 et n°15), mais il convient aux concurrents d'emporter avec eux les ravitaillements solides et liquides qu'ils estiment nécessaires et au minimum une réserve d'eau de 500ml personnelle (bidon ou sac à dos).

Chaque concurrent devra être équipé obligatoirement d'un sifflet, d'une couverture de survie et d'un téléphone portable. Les bâtons sont autorisés pour les deux parcours.

Art. 8 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards sera possible à partir de 07h00 heures au Palais des Congrès, située à 1 place de la république (également lieu de départ et d'arrivée de la course).



Association Départementale "Cœur Lavande" AUTIS CIMES TRAIL

La Pitchounette 7 rue de Provence 04000 DIGNE LES BAINS Tel : 04 92 36 15 11

Notre e-m@il: association@coeurlavande.fr / Site Internet : www.coeurlavande.fr

Enregistrement en préfecture : W043001001/ SIRET 493 901 235 000 17 9499Z

Convention chèques Vacances ANCV 367 197 E 001 P 001



WhatsApp



Art. 9 : Environnement

L'épreuve traverse majoritairement des milieux magnifiques et typiques du secteur des Alpes de Haute Provence qui sont sensibles et fragiles.

Afin de préserver ces espaces, sa flore et la quiétude de la faune, il convient de respecter les chemins existants et balisés (ne pas couper), d'être discret et de ne rien abandonner derrière soi. Des sanctions pourront être prises par l'organisation en cas de non respect de ces consignes (disqualification).

Art. 10 : Sanctions

Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ ou d'arrêter tout concurrent ne respectant pas l'environnement (dégradation, jet de détrit, emballages ou toute autre produit ou matière en dehors des zones de ravitaillement situées sur le parcours) et/ou ayant un comportement pouvant constituer un danger pour lui-même ou les autres concurrents (respect du code de la route notamment).

Art. 11 : Récompenses

Temps scratch :

Les 3 premiers hommes et femmes (toutes catégories confondues) des 2 premiers parcours seront récompensés.

Catégories :

Le premier homme et la première femme de chaque distance par catégorie seront récompensés.

Art. 12 : Annulation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou annuler tout ou une partie de la manifestation s'ils jugent que les conditions météorologiques ne garantissent pas une sécurité maximale pour l'ensemble des concurrents.

Art. 13 : Remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de disqualification ou de non présentation à la manifestation sportive.

Art. 14 : Assurance

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé, à une préparation insuffisante ou à un comportement irresponsable ni en cas de vol.

Art. 15 : Protection de la vie privée Droits d'image

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés » et à la Commission Informatique et Libertés (CNIL), l'organisation informe les participants de:

- L'existence de fichiers contenant des informations personnelles liées à la gestion des inscriptions. Tous concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification.
- La publication de deux listes sur le site internet de "Cœur Lavande" et de KMS. La liste des engagés et la liste des résultats. Si pour un motif valable, un participant souhaite s'opposer à la



Association Départementale "Cœur Lavande" AUTIS CIMES TRAIL

La Pitchounette 7 rue de Provence 04000 DIGNE LES BAINS Tel : 04 92 36 15 11

Notre e-m@il: association@coeurlavande.fr / Site Internet : www.coeurlavande.fr

Enregistrement en préfecture : W043001001/ SIRET 493 901 235 000 17 9499Z

Convention chèques Vacances ANCV 367 197 E 001 P 001



WhatsApp



publication d'une de ces listes, il doit expressément en informer les organisateurs lors de son inscription. De par sa participation, Le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et donne aux organisateurs l'autorisation d'utiliser les éventuelles photos lors de la manifestation sous quelque forme que ce soit, sur tout support, dans le monde entier, et pour une durée indéterminée.

Fait à Digne-les-Bains, le 7 février 2020.

Nom et prénom
Précédée de la mention
Bon pour accord, lu et approuvé

Signature obligatoire.

Bon pour accord, lu et approuvé,
Jean TRIPODI
Président fondateur de l'association
départementale "Cœur Lavande"
et de l'Autis Cimes Trail



Association Départementale "Cœur Lavande" AUTIS CIMES TRAIL
La Pitchounette 7 rue de Provence 04000 DIGNE LES BAINS Tel : 04 92 36 15 11
Notre e-m@il: association@coeurlavande.fr / Site Internet : www.coeurlavande.fr
Enregistrement en préfecture : W043001001/ SIRET 493 901 235 000 17 9499Z
Convention chèques Vacances ANCV 367 197 E 001 P 001



WhatsApp

Suivez-nous sur
Facebook